

Direction générale des entreprises
Secrétariat général

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 11 décembre 2019 portant nomination
au conseil d'administration de l'institut des corps gras**

NOR : ECO11935868A

Le ministre de l'économie et des finances,
Vu les articles L. 521-1 à L. 521-13 du code de la recherche ;
Vu l'arrêté du 18 août 1950 transformant l'institut technique d'études et de recherches des corps gras en centre technique industriel, sous la dénomination d'institut des corps gras ;
Vu l'arrêté du 12 décembre 2016 portant nomination au conseil d'administration de l'institut des corps gras,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'institut des corps gras, pour une durée de trois ans :

1. En qualité de représentants des chefs d'entreprise

M. Hubert BOCQUELET, délégué général de la FNCG.
M. Pierre CHERVIER, président de HOLDFICHER.
Mme Béatrice LEMOIS, responsable développement produits et procédés, SAINT HUBERT.
M. Yves DELAINE, président de la FNCG.
M. Maxime KOHLMAYER, président de FRUITOL, directeur général, LA TOURANGELLE.
M. Olivier NASLES, président de FRANCE OLIVE.
M. François PIGNOLET, directeur général, CENTRE OUEST CEREALES INDUSTRIES.
Mme Hacina MOSA, responsable qualité, GRANDES HUILLERIES MEDIACO, PROVENCE HUILES.
Mme Marie SAGLIO, directrice générale, LESIEUR.
M. Didier CHARRAULT, acheteur matières premières senior, SIO.

2. En qualité de représentant du personnel technique

M. Michel DAVID, responsable laboratoire & qualité, SAIPOL.
M. Gérald COUPÉ, responsable contrôle de gestion, usine de SAIPOL Grand Couronne.

*3. En qualité de représentants de l'enseignement supérieur ou technique ou de personnalités
compétentes, soit au titre de l'industrie des corps gras, soit au titre des usagers*

M. Paul-Joël DERIAN, vice-président innovation du GROUPE AVRIL, président de PIVERT.
M. Gabriel KRAPP, président commission qualité, FEDIOL.
Mme Anne-Laure BEDU, déléguée transfert, innovation et accélération, REGION NOUVELLE AQUITAINE.
M. Laurent ROSSO, directeur, TERRES UNIVIA.
Mme Monique AXELOS, directrice scientifique alimentation et bioéconomie, INRA.
Mme Sophie LECLERE-BIENFAIT, responsable innovation développement actifs cosmétiques, EXPANSCIENCE.
M. Fabrice MOULARD, Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux.

Article 2

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 11 décembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
THOMAS COURBE